



Cosmo Maciocia
Maire de l'arrondissement

Budget de fonctionnement 2008 et Programme triennal des immobilisations 2008-2009-2010

Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

Les données monétaires sont exprimées en milliers de dollars (0,000 \$)

Voici les faits saillants du budget des dépenses et des revenus pour l'année 2008 et des immobilisations des années 2008 à 2010 de l'arrondissement.

L'orientation prioritaire du conseil d'arrondissement est de maintenir et d'accroître, à l'intérieur du cadre budgétaire qui lui est alloué, la quantité et la qualité des services à la population. Cette orientation sera atteinte, notamment, par l'amélioration de la propreté du domaine public, de la sécurité des personnes et des biens dans les parcs et par la qualité des services rendus en matière de déneigement et de collecte de déchets.

L'accroissement des services aux entreprises est également jugé prioritaire pour l'arrondissement.

Le budget de dépenses pour notre arrondissement en 2008 s'élève à 56,828,4 \$, celui des revenus non fiscaux s'élève à 2 367,8 \$ et l'effectif total à l'emploi de l'arrondissement est de 395,5 années-personnes.

L'administration municipale a accordé pour le budget de dépenses de 2008 à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, une dotation additionnelle de 3 293,4 \$ représentant les ajustements pour l'indexation de dépenses, le fonds de développement et le fonds de mise à niveau (coûts d'électricité). Elle a de plus alloué à l'arrondissement une somme de

326,9 \$ pour la consolidation du dossier des bibliothèques, le déploiement en arrondissement du service téléphonique 311 et pour la propreté.

De ce montant toutefois, une restriction budgétaire a été demandée à l'arrondissement de l'ordre de 1 709,2 \$.

Une fois l'indexation des dépenses assumée et l'augmentation des coûts des contrats absorbée, l'arrondissement s'est vu contraint de réduire ses effectifs et ses coûts d'opération afin de répondre à la demande de restriction budgétaire.

Cette année, aucune affectation de surplus n'a été retenue pour couvrir les augmentations de coûts de 2008.

Programme triennal des immobilisations (PTI) des années 2008 à 2010

Le montant total du PTI 2008 à 2010 s'élève à 26 722,0 \$ dont 13 196,0 \$ sont prévus en 2008.

Dans le but de promouvoir et de poursuivre le développement soutenu de l'arrondissement, une part importante du budget de 2008 est consacrée aux infrastructures et à la réfection routière.

La revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles, le projet de faubourg Pointe-aux-Prairies, le programme de réfection routière

sont des exemples de projets d'immobilisations qui débiteront en 2008.

De même, l'arrondissement favorisera l'amélioration et la consolidation de ses infrastructures immobilières en y investissant 27,2 % du budget total de 2008, notamment dans la mise aux normes de la maison du Bon Temps et dans l'accessibilité universelle des édifices municipaux.

Également, l'accessibilité et la promotion du sport par le biais d'installations sportives appropriées dans les parcs sont prioritaires pour l'arrondissement. L'an prochain, des investissements de 26,8 % du budget y seront consacrés.

Les projets tels que le terrain de soccer synthétique à l'école McLearn, l'installation d'éclairage au terrain de soccer du parc Montmartre, la réfection de l'arrêt-balle à la polyvalente Daniel-Johnson et l'installation sportive du parc Marc-Aurèle-Fortin sont quelques exemples des projets prévus pour l'année 2008.

La sécurité des utilisateurs sera également améliorée par le réaménagement d'aires de jeu, notamment dans les parcs Auguste-Picard/Élie-Beauregard, Beausoleil, de la Rivière et Saint-Jean-Baptiste.

